



Les dix premières propositions de la Coordination nationale Pas Sans Nous soumises aux candidat-e-s aux élections présidentielle et législatives

Depuis plus de 40 ans, les habitant-e-s des quartiers populaires subissent des politiques publiques qui ne font qu'aggraver les inégalités. Que ce soit en termes de réussite scolaire, d'accès à l'emploi, à des logements décentes, à la santé, à la culture, les habitant-e-s des quartiers n'ont pas accès aux mêmes services que le reste de la population.

Aujourd'hui, les quartiers populaires sont totalement absents des débats électoraux si ce n'est en termes de violences urbaines et de criminalisation des jeunes, victimes des violences policières et de discours racistes et islamophobes.

Un plan d'urgence doit être co-construit pour et avec tou-te-s les habitant-e-s des quartiers populaires. Cela exige au préalable de donner le droit de vote aux étrangers non européens aux élections locales : municipales, départementales et régionales mais aussi le respect des politiques de droit commun dans les quartiers populaires.

Les habitant-e-s des quartiers populaires en ont assez des discours et des promesses !

Nous demandons aux candidat-e-s de se prononcer sur la mise en œuvre de ces dix propositions.

- 1. Garantir le droit à la réussite scolaire même dans les quartiers populaires :** l'Éducation nationale doit assurer la présence d'enseignants devant chaque élève tous les jours de l'année en revoyant le mode de recrutement des enseignants ! Elle doit mettre en place des moyens humains qualifiés afin de répondre aux besoins d'éducation et de formation.
- 2. S'attaquer à la réduction du chômage concentré dans les quartiers et orienter le développement économique au service des territoires populaires :** imposer le réinvestissement d'une partie des bénéfices des entreprises, commerces, banques au profit des quartiers populaires ; reverser la taxe d'apprentissage au profit du contrat de ville de chaque territoire ; imposer 15 % de clauses sociales d'insertion lors du passage des marchés publics dans les quartiers prioritaires ; rendre effectif le

6 rue Arnold Géraux
93450 L'Île-Saint-Denis
Tel 09.72.57.08.12

coordinationcitoyennationale@gmail.com // www.passansnous.org

financement par la TFPB (taxe foncière sur la propriété bâtie) des actions portées par les associations qui agissent pour l'insertion dans les quartiers populaires.

3. **Assurer et mettre en œuvre le droit au logement** par le droit de réquisition des bâtiments et logements vides, l'arrêt des expulsions, la généralisation du *scoring* pour les attributions de logements ; appliquer au plan national l'encadrement et le plafonnement des loyers de la loi Duflot ; mettre en place un véritable plan de rénovation de l'habitat insalubre.
4. **Assurer le droit à la santé, un droit pour tous !** Ouvrir le droit à la CMU sans conditions d'âge, de résidence, de revenus, d'ancienneté sur le territoire national. Que toutes les pathologies soient réellement prises en compte, notamment celles qui nécessitent un appareillage : problèmes d'audition, de vision ou dentaires.
5. **Faire de la lutte contre toutes les discriminations un objectif politique prioritaire et transversal**, surtout quand elles viennent de l'État, de la police ou des médias : supprimer les contrôles au faciès ; condamner les bavures policières ; créer des commissions citoyennes indépendantes de vigilance des institutions judiciaires et policières ; porter la prescription des procédures judiciaires contre les discriminations à 5 ans ; renforcer le rôle et les prérogatives du défenseur des droits.
6. **Faire évoluer le regard des médias nationaux, publics et privés** : les quartiers populaires ne sont présentés que sous le prisme de la violence ; or ces territoires sont riches de dynamiques citoyennes pour la justice et l'égalité, qui doivent prendre le pas, en termes d'information, sur les faits divers. Créer une instance de régulation citoyenne au niveau des médias locaux et ouvrir le CSA à une représentation des habitant-e-s, appuyer la création et le développement d'expressions médiatiques issues des quartiers populaires.
7. **Promouvoir la démocratie culturelle** qui croise la reconnaissance de toutes les cultures, le libre choix des individus et l'intégration de la culture à la vie quotidienne afin que les citoyen-ne-s deviennent acteurs et créateurs de culture ; renforcer les acteurs culturels des quartiers populaires en particulier par des financements publics de manière équitable par rapport aux institutions culturelles.
8. **Créer le Fonds pour la démocratie d'initiative citoyenne** doté d'au moins 5 % du montant total de l'argent public actuellement consacré chaque année au fonctionnement de la démocratie représentative. Avec seulement 5 % de ce budget, les collectifs et associations citoyennes disposeraient d'au moins 35 millions d'euros pour rendre la démocratie à l'initiative citoyenne !
9. **Créer la Fondation pour la solidarité sociale** indépendante pour l'attribution des subventions aux associations, les financeurs actuels ne devant avoir qu'un rôle consultatif, **soutenir les dynamiques citoyennes et respecter leur autonomie** (conseils citoyens et tables de quartier).

6 rue Arnold Géraux
93450 L'Île-Saint-Denis
Tel 09.72.57.08.12

coordinationcitoyennationale@gmail.com // www.passansnous.org

10. **Affirmer la solidarité universelle** : supprimer le délit de solidarité et revoir, conformément à la Déclaration universelle des droits de l'Homme, les conditions d'accueil des migrants quels que soient leurs pays d'origine ou les motifs de leur arrivée en France : migrants économiques, climatiques ou politiques. Dans une France des droits de l'Homme, les quartiers populaires prendront toute leur part à l'accueil des migrants et des réfugiés.

Ces dix propositions de la Coordination nationale *Pas sans Nous* sont interdépendantes et complémentaires les unes avec les autres. Elles ne sont pas non plus exhaustives de toutes les mesures nécessaires pour garantir l'égalité de tou-te-s !

La Coordination nationale *Pas sans Nous* appelle chaque candidat-e aux élections présidentielle et législatives à se positionner sur ces propositions.

Quelles sont celles qui vous paraissent légitimes ? urgentes ? incontournables ?

Comment les mettrez-vous en œuvre très concrètement et à quelle échéance ?

6 rue Arnold Géraux
93450 L'Île-Saint-Denis
Tel 09.72.57.08.12

coordinationcitoyennationale@gmail.com // www.passansnous.org